

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 28 JUIN 2022

INTRODUCTION

Ouverture de la séance à 17h30

Présentiel et visioconférence

16 votants au lycée et 11 votants au collège – quorum atteint

Secrétaire de séance : Florence Hulewicz, représentante ATOSS

Ordre du jour :

- Adoption du compte-rendu du 31 mars 2022
- Point sur les effectifs et la DGH 2022 2023
- Attribution des IMP
- Bilan CDI
- Bilans sections sportives et pôles
- Prévision des voyages et sorties scolaires 2022 2023
- Conventions
- Questions financières
- Questions diverses

Adoption du compte-rendu du CA du 31 mars 2022

Collège : 11 pour

Lycée : 16 pour

Point sur les effectifs et la DGH 2022 2023

A) Point sur les effectifs 2022 2023

Monsieur Noël présente les effectifs de la rentrée de septembre 2022 :

Les effectifs sont conformes aux prévisions

Les effectifs du collège sont de :

89 pour le niveau 6^{ème} / 91 pour le niveau 5^{ème} / 90 pour le niveau 4^{ème} / 108 pour le niveau 3^{ème}

Au collège tous les niveaux sont complets aucune inscription supplémentaire n'est possible, y compris pour les élèves du secteur.

Monsieur Noël affirme la nécessité d'engager une concertation avec le collège de Bourg Madame afin de mieux répartir les élèves du secteur entre les deux établissements. Il serait souhaitable de relancer le projet de déplacement des sections football et rugby en basse Cerdagne, au plus prêt des clubs sportifs et installations.

L'ouverture de classes supplémentaires n'est pas souhaitable car il n'y a pas assez de salles de cours et cela risquerait d'entraîner des fermetures de classe au collège de Bourg-Madame.

M Figarol propose de rédiger un texte en ce sens à diffuser auprès des instances de l'Education Nationale, de la principale de Bourg-Madame, des politiques et acteurs locaux.

Au lycée les effectifs sont de :

174 pour le niveau 2^{nde} / 123 pour le niveau 1^{ère} et 25 en STMG / 128 pour le niveau Terminale avec 25 STMG

Les secondes sont à l'effectif maximum

M Noël souligne les bons effectifs de la classe de STMG

En section professionnelle les effectifs sont de :

9 en 2MRC / 16 en 1^{ère} MA / 15 en Terminale MA / 24 en 3^{ème} prépa-Métiers

M Noël souligne la chute inquiétante des effectifs en 2^{nde} pro qui fragilise la pérennité de la filière. Ce déficit provient à la fois d'une désaffection des 3^{ème} prépa-métiers et du peu de candidatures venant du collège de Bourg Madame. Se pose la question du maintien de cette section en l'état ou d'une réorientation vers l'option vente ou une autre filière. Il est cependant souhaitable de maintenir une solution d'enseignement professionnel qui réponde aux besoins du territoire.

L'effectif de la cité scolaire est de 917 élèves.

B) Point sur la DGH 2022 2023

Monsieur Michaud présente les modifications de la DGH :

+ 5h BMP Math à pourvoir en 6^{ème}

+7h en anglais en lycée + 4h en pro

Poste stagiaire de 9h en anglais

En physique 13h de BMP non pourvues, 3h en PSE, 1h en techno, 3h en SES et 4,5 h en SNT

La question du devenir de l'option Arts Plastique se pose dans la mesure où Mme Andrieux-Pragout ne souhaite pas faire plus d'heures supplémentaires. Le retour de l'option musique est évoqué.

Concernant l'option mathématiques de 1^{ère} seuls 7 élèves se sont déclaré intéressés.

Attribution des IMP

Indemnités de Mission Particulière : Au collège + 0,50 et au lycée + 0,25

Attribuées à Mme Martinez (UNSS), Mme Rage (Erasmus), Mme Jany (référente culture + Tice), M Losserand.

PIAL : Mme Conejero était en charge du dispositif cette année. Les IMP seront à attribuer à des enseignants volontaires.

Mme Jany prend la parole pour dire que le référent Tice intervient dans tous les usages informatiques pédagogiques.

Mme Corrochano souligne la difficulté de travailler en classe sur l'Ordi région (mauvaise connexion, ordinateur déchargé...).

Bilan CDI

Mme Jany présente succinctement le bilan annuel du CDI qui sera envoyé avec le compte-rendu.

Le prêt de livres a fortement augmenté et est revenu au niveau d'avant la COVID.

Bilans sections sportives et pôles

Monsieur Noël annonce qu'il a rencontré tous les entraîneurs des sections et pôles, les bilans sont consultables au bureau. Il souligne la pénurie d'installations sportives

L'ouverture du pôle lutte féminin, du pôle VTT et ski alpinisme est confirmé.

Il réaffirme l'importance du double projet scolaire et sportif ; l'aspect sportif ne doit pas prendre le pas sur les apprentissages, toute absence en période scolaire doit être justifiée et rattrapée. Les ajustements doivent être individualisés selon le profil sportif et scolaire de chaque élève.

Mesdames Carrera et Corrochano déplorent que certains élèves soient déjà partis en vacances alors que les cours sont toujours assurés. Depuis la réforme du Bac, le collège reste ouvert mais les anciennes habitudes perdurent. Les conseils de classes ne peuvent pas être reculés à cause des dates des commissions d'appel.

Il est proposé de combiner la restitution des livres avec les réinscriptions.

Prévision des voyages et sorties scolaires 2022 2023

Madame Chaumes, adjointe gestionnaire présente les projets de sorties et voyages :

Pour le collège : les voyages à Sabadell et Madrid seront présentés au vote au CA de novembre 2022.

Pour le lycée : les voyages en Italie, à Paris et à Madrid seront présentés au vote au CA de novembre 2022.

- Le voyage à Toulouse pour « Ciné Latino » du 30 mars au 1^{er} avril 2022 donne lieu à un remboursement de 52,61 € aux familles.

Le remboursement de la somme de 52,61 aux familles et soumis au vote : 16 pour

- L'hébergement du voyage des catalanistes à Barcelone est moins cher que prévu, le montant demandé aux familles baisse de 142,50 € à 132,86 €.

La modification à la baisse du voyage des catalanistes est soumise au vote : 16 pour

- Une participation de 8 € sera demandée aux familles pour la sortie théâtre à l'Archipel à Perpignan en octobre ou novembre.

La participation de 8 € est soumise au vote : 16 pour

Conventions

Conventions lycée :

- Location d'un appartement à Mme Bernole, agent de la région.

Vote : 16 pour

- Mutualisation avec le Creps des locaux de la légumerie.

Vote : 16 pour

- Mise à disposition de la chambre froide et du réfectoire au Creps pour un montant de 350 € par jour.

Vote : 16 pour

- Renouvellement de la convention de location avec le CREPS de la salle de conférence et du dortoir.

Vote : 16 pour

- Renouvellement de la convention de location de la salle de conférence avec l'UPVD.

Vote : 16 pour

- Convention de location de la salle de conférence au mois d'aout avec le ADACEA/LFA

Vote : 16 pour

Questions financières

A) Décisions Budgétaires Modificatives

Madame Chaumes, adjointe gestionnaire présente au vote les DBM :

- Prélèvement de 315 000 €. Voir pièce B8.1. - vote : 16 pour
- Dotation de l'état au titre des crédits pédagogiques à ventiler. – vote : 16 pour
- Dans la cadre du changement de logiciel de gestion de GFC à Opale, la sortie de l'inventaire des biens amortis est nécessaire. – vote : 16 pour

Questions diverses

- Question enseignant : un article de l'Indépendant fait état de la possibilité que des chambres de l'internat soient louées aux saisonniers en dehors des périodes scolaires.

M Noël : cette possibilité à été évoquée mais les saisonniers ont besoin de loger tout l'hiver, pas seulement pendant les vacances scolaires.

- Madame Carrera demande qui est prioritaire pour l'utilisation de la salle de conférence.

Monsieur Noël : la priorité va aux lycéens, aux collégiens et aux STAPS mais si la Région la demande on fait en sorte qu'elle puisse l'utiliser.

Fin des questions diverses

La séance est levée à 19h45.